

→ Communiqué de presse

Le 4 novembre 2010

Commission permanente du 28 octobre 2010 : La Région engage plus de 36,3 M€ pour la mise en oeuvre de ses politiques publiques

Au terme de la Commission permanente (CP) du 28 octobre 2010, ce sont plus de 36,3 M€ que la Région vient d'accorder pour la mise en oeuvre de ses politiques à travers 1 122 subventions individuelles, collectives ou conventions. Parmi les décisions votées, on peut retenir :

Pour une économie dynamique au service de filières fortes et créatrice d'un emploi de qualité

Enseignement supérieur et recherche : 1 050 000 € pour l'Université européenne de Bretagne (UEB), le PRES breton

Déterminée à renforcer le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur de Bretagne (PRES) pour accompagner la compétitivité du territoire, la Région participe à sa structuration et à son rayonnement international en soutenant le développement du c@mpus numérique, la professionnalisation des doctorants, la promotion à l'international ou encore l'accueil de projets internationaux.

C'est à ce titre que la Région a accordé à l'UEB des subventions pour un montant total de 1,05 M€, lors de sa commission permanente du 28 octobre.

L'UEB a notamment bénéficié de **550 000 €** pour le développement de son **c@mpus numérique**, labellisé « c@mpus prometteur » en 2009 par l'Etat. L'objectif est d'étendre son réseau très haut débit pour créer une continuité numérique au réseau RENATER et, ainsi, permettre à tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche bretons d'accéder aux niveaux de service et d'usage disponibles sur les réseaux nationaux (Renater) et européen (Geant22) : transmission d'images scientifiques à très haute résolution, grandes puissances de calcul scientifique, expérimentation de nouveaux services de télécommunication...



Rappel sur la Commission permanente de la Région Bretagne

La Commission permanente, émanation de l'assemblée régionale, se réunit une fois par mois pour mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil régional en session plénière (ou budgétaire) pour l'année en cours.

Elue à la proportionnelle des groupes politiques représentés au sein de l'assemblée, elle compte 36 membres : le Président du Conseil régional, les 15 vice-présidents, les 7 présidents de commission, des conseillers régionaux de la majorité et de l'opposition.

Contacts Presse

Odile Bruley - Rose-Marie Louis - Gaël Le Saout

Accueil presse : 02 99 27 13 54 - Fax : 02 99 27 13 34 - presse@region-bretagne.fr
www.bretagne.fr

La Région lui a également accordé **240 000 €** pour le fonctionnement des **3 chaires internationales** (technologies de l'information, sciences de la mer, développement durable) qui permettent d'accueillir dans des conditions favorables des chercheurs de très haut niveau, mondialement reconnus, et, ainsi, d'accroître l'attractivité du territoire breton ou de créer de nouvelles collaborations scientifiques...

L'UEB a par ailleurs bénéficié de **260 000 €** de subventions régionales pour ses actions en faveur de l'**ouverture professionnelle des doctorants**, de la **promotion internationale** ou encore de l'**accueil de grands projets internationaux**.

... et 52 bourses doctorales pour les jeunes chercheurs bretons

Dans le même temps, la Région soutient les travaux des jeunes chercheurs bretons en accordant, pour 3 ans maximum, une **bourse ARED, comme Allocation de recherche doctorale**. Le 28 octobre, **52 travaux de thèse** ont bénéficié de cette aide pour un montant total de **1,1 M€** : 33 projets pour leur deuxième année de travaux et 19 pour leur troisième année de travaux.

Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance : **1,6 M€** pour des projets collaboratifs de recherche et le suivi du SRI

La Région veut relever le défi, avec l'ensemble des acteurs bretons, de faire de la Bretagne une région européenne innovante et créative. Elle s'est dotée, fin 2008, d'un document de référence, le Schéma régional de l'innovation (SRI) sur lequel elle s'appuie pour créer un environnement favorable à l'innovation et soutenir de nombreux projets :

Le Centre Anticancéreux Eugène Marquis et la société **Biotrial de Rennes** viennent ainsi de bénéficier de subventions régionales d'un montant respectif de **896 000 €** et **346 626 €** (soit au total plus d'1,2 M€) pour leur projet collaboratif « TEP », comme Tomographie d'Emission par Positions. Alors que le développement de nouveaux médicaments nécessite plusieurs années de travaux et recherche, il faut parfois attendre les dernières phases d'essais cliniques pour se rendre compte que le mécanisme d'action ne peut pas être validé et, au final, abandonner le projet. L'objectif du projet TEP est de créer une **plate-forme de recherche de niveau mondial destinée à l'industrie pharmaceutique**, qui permettra, grâce au développement de l'imagerie TEP, d'obtenir le plus en amont possible les informations rendant possible ou non la poursuite du développement de ces nouveaux médicaments.

Lors de sa CP du 28 octobre, la Région a également accordé **154 000 € à l'association BBV** (Bretagne Biotechnologies Végétales) de Saint-Pol-de-Léon pour **des investissements en recherche & développement** qui permettront de mener des travaux sur l'optimisation de la qualité des variétés maraîchères, les résistances aux maladies contribuant à la réduction des intrants.... Les résultats seront ensuite diffusés aux producteurs de légumes via les stations expérimentales, les chambres d'agriculture, les groupements de producteurs...

Enfin, pour l'aider à mener sa mission de mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation du Schéma régional de l'innovation, l'association **Bretagne Innovation** s'est vu accorder une subvention de **442 862 €** (au titre du FEDER) lors de la CP du 28 octobre.

1, 444 M€ pour soutenir les projets collaboratifs des pôles de compétitivité

Outils majeurs pour susciter le travail collaboratif entre recherche publique et privée, les pôles de compétitivité ont l'ambition de faire participer de manière significative les PME pour les rendre plus performantes notamment à l'international. La Région consacrera 12 M€ en 2010 à la promotion de l'action des pôles et au soutien de leurs projets collaboratifs.

C'est ainsi que lors de la CP du 28 octobre, elle a décidé d'accorder **654 000 € aux projets du pôle Valorial** dont :

- **130 172 €** aux entreprises Celteco de Landéda (29), Guelt de Quimperlé (29) et à l'Université de Bretagne Sud (UBS) pour le projet **DAMILK** qui vise à développer un distributeur automatique de lait cru ;
- **197 766 €** à l'UBS et à l'Ecole nationale supérieure de chimie de Rennes pour le projet **BIOCOMBA** qui porte sur le développement d'une gamme d'emballages issus de BIOsynthèse bactérienne, COMpostable, aptes au contact alimentaire et présentant des propriétés BArrières, à un coût compétitif ;
- **326 700 €** à la SARL L'Chanvre de Lanrivain (22), la SA L'Uzelaise de Saint-Hervé (22) à l'ERL Développement de Trégueux (22) et à la UCO de Guingamp (22) pour le projet **ARMORMIX** qui porte sur la formulation innovante de produits de nutrition sans additifs alimentaires.

Le projet **SEANET du pôle Mer** a pour sa part bénéficié d'un soutien de la Région de **634 842 €** réparti entre les entreprises Deti de Brest (29), Estar de la Richardais (35) et l'Ecole nationale supérieure des télécoms (ENST) de Brest. Ce projet vise à établir un réseau de communications permettant des échanges haut débit entre bateaux d'une flottille, tant au large qu'en zone côtière.

Le projet de plateforme **Im@gin'lab** porté par le **pôle Images et réseaux** et l'Université européenne de Bretagne a, quant à lui, bénéficié d'une aide de **156 773 €** attribué au GIS Marsouin pour les aspects test d'usage et expérimentation (lot 4). Ce projet –organisé en 7 lots- vise à créer l'une des plates-formes ouvertes de référence en Europe pour les tests d'intégration, d'interopérabilité, d'expérimentation et d'usages des services et technologies innovantes sur réseaux fixes et mobiles.

Economie sociale et solidaire : 105 000 € pour le pôle ESS du Pays de Vannes

Associations, mutuelles, coopératives et fondations : en Bretagne, les 12 000 établissements de l'économie sociale et solidaire (ESS) emploient 133 000 personnes (13,5% des emplois bretons). La Région accompagne et soutient cette forme d'entreprenariat, qui affirme que l'on peut faire en même temps de l'éthique et de l'économie et que l'Homme est au cœur de l'économie.

Depuis 2008, la Région s'implique notamment dans la création de pôles d'économie sociale et solidaire dans les pays regroupant les acteurs de l'ESS, dans le but de définir des stratégies de développement, assurer la visibilité de leurs activités, soutenir la création, mutualiser leurs apports respectifs...

La Région vient d'accorder **105 000 € au pôle d'économie sociale et solidaire de Vannes** pour la période 2010-2013. Avec cette création, ce sont désormais 8 pôles qui fonctionnent en Bretagne (Redon et Vilaine, Brocéliande, Rennes, Brest, Morlaix, Saint-Malo, Vallons de Vilaine, Vannes).

Agriculture : investissements agro-environnementaux des CUMA, économies d'énergie dans les élevages laitiers, soutien aux investissements en agriculture biologique et aides aux jeunes agriculteurs

Afin de restaurer la qualité de l'eau et de l'environnement, la Région soutient les investissements matériels des Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole (CUMA) et entreprises de travaux agricoles (ETA) qui permettent une **meilleure prise en compte de l'environnement**. Elle vient ainsi d'accorder, au total, **22 950 € à 14 CUMA** pour l'acquisition de divers matériels tels que des bineuses, faucheuses, broyeurs d'accotement, enfouisseurs...

En juin 2010, la Région abondait de 2 M€ son budget consacré à l'agriculture : 1 M€ pour renforcer son soutien à l'installation des jeunes agriculteurs et 1 M€ pour encourager les économies d'énergie (600 000 € pour les bâtiments d'élevage et 400 000 € plus spécifiquement fléchés vers la filière laitière). C'est dans ce cadre que, lors de la CP du 28 octobre, la Région a apporté **24 365 € à 13 exploitations laitières** pour les aider à générer des économies d'électricité par l'installation de **pré-refroidisseurs de lait ou récupérateurs**.

Elle vient, par ailleurs, de soutenir **20 jeunes agriculteurs**, pour un montant de **124 480 €**, pour les épauler dans leur **projet d'installation**.

Ce sont enfin 163 000 € que la Région consacre au développement de l'agriculture biologique et durable avec, par exemple, **63 000 € pour soutenir 17 agriculteurs biologiques dans l'acquisition d'équipements matériels spécifiques**.

Pêche : 62 000 € pour soutenir la filière ostréicole

Pour aider les **ostréiculteurs** à faire face la surmortalité des jeunes huîtres à laquelle ils sont confrontés depuis 3 ans, la Région a renforcé, fin 2009, son soutien à la filière avec la mise en oeuvre d'un dispositif exceptionnel d'appui à la profession pour lequel elle a engagé 1,6 M€ en 2010 (Chèque conseil-gestion et aide au réensemencement). En octobre 2010, **39 professionnels ont ainsi bénéficié d'un Chèque conseil-gestion de 1 000 €** (soit 39 000 € au total) qui leur permet de mener un audit et un diagnostic financier et social de leur exploitation, intégralement pris en charge par la Région ; **7 exploitations** ont par ailleurs reçu une subvention variant de **3 000 à 5 000 €** au titre de l'aide à la reconstitution de cheptel (total : 23 000 €).

Investissements dans les lycées

La Région, en charge des lycées, veille aux bonnes conditions d'accueil des élèves. Elle a notamment établi un programme de travaux dans ses établissements pour la période 2010-2014 qui s'élève à 535 M€. Lors de cette CP du 28 octobre 2010, elle a dédié plus de 4,1 M€ à ces travaux. On pourra tout particulièrement retenir 4 opérations, supérieures à 300 000 €, qui représentent à elles seules un engagement de 2,45 M€ :

1,22 M€ pour l'internat du lycée Kerraoul à Paimpol

La Région vient d'allouer 1,22 M€ au lycée paimpolais pour la deuxième tranche de la rénovation complète de son internat, son infirmerie et le logement de fonction de l'infirmier. Cette opération, réalisée en site occupé, oblige le chantier à se tenir en deux phases distinctes afin d'assurer la continuité d'un accueil minimum d'internes dans l'établissement. Au total, le Conseil régional aura investi **2,57 M€** dans cette restructuration.

437 000 € pour la rénovation du lycée de Brocéliande à Guer

La rénovation de l'ensemble des façades de la cité scolaire Brocéliande à Guer se poursuit. C'est désormais le bâtiment qui accueille l'externat qui va bénéficier d'un grand rafraîchissement.

La Région vient d'octroyer 437 000 € pour finaliser ce chantier qui s'élèvera, au final, à 2,07 M€ pour la rénovation extérieure du seul externat et à 7 M€ pour l'ensemble des travaux entrepris sur les façades (menuiseries incluses) de la cité scolaire.

385 000 € pour la réparation des façades du lycée Vauban à Brest

Le lycée Vauban, intégré dans la cité scolaire Kerichen à Brest, a été construit au début des années 60 et partiellement rénové en 1995. La Région vient de lui octroyer 385 000 € pour la réfection de ces façades.

Environnement :

Restaurer la qualité de l'eau

1,3 M€ pour accompagner les projets de gestion de l'eau

En adoptant son « contrat pour l'eau » en 2006, la Région Bretagne veut contribuer à atteindre les objectifs fixés par la Commission européenne et être au rendez-vous du bon état des eaux à l'échéance 2015. C'est en ce sens qu'elle soutient les investissements liés aux thématiques de l'eau potable et de l'assainissement et qu'elle accompagne la mise en oeuvre des politiques menées par les territoires, notamment à travers les SAGE. Pour agir durablement contre les marées vertes, elle participe à la construction de plans d'action expérimentaux (pour préparer l'appel à projets territoriaux) qu'elle épaulé financièrement sur les territoires hydrographiques du Lieue de Grève et de la Baie de Saint-Brieuc.

Lors de la CP du 28 octobre, elle a accordé **321 940 €** pour la construction de stations d'épurations à Riantec pour le SAGE du Blavet (300 000 €) et Guenroc pour le SAGE Rance-Frémur (10 500 €), pour les travaux réalisés à Cournon (56) pour le transfert des eaux usées vers la Gacilly (4 440 €) et les aménagements réalisés (29) pour le rejet des eaux usées traitées par la station d'épuration de Plouider (7 000 €).

Ce sont également 968 238 € qu'elle a dédiés aux collectivités, associations et autres syndicats mixtes pour la mise en oeuvre des politiques territoriales de l'eau. Elle a notamment versé, au titre des projets expérimentaux de lutte contre les algues vertes :

- **218 116 € à Lannion-Trégor Agglomération** pour ses projets qui portent sur le diagnostic des zones naturelles et sensibles, des actions foncières, la définition d'une stratégie de valorisation des produits locaux, d'une part (88 176 €), et les fermes expérimentales, d'autre part (74 740 €). L'agglomération a également bénéficié de 55 200 € pour mettre en oeuvre son programme d'actions 2010.
- **105 910 €** au Pays de Saint-Brieuc (37 360 €), à Lamballe Communauté (28 050 €), à la Ville de Saint-Brieuc (27 000 €), à la SMEGA de Pordic (13 500 €) pour les soutenir dans la préparation de l'appel à projets territoriaux, en particulier pour les projets portant sur l'inventaire des zones humides, sur le **SAGE de la Baie de Saint-Brieuc**.

Promouvoir le recours aux énergies renouvelables

Dans le cadre du pacte énergétique breton qui repose sur les 3 volets maîtrise des consommations, développement des énergies renouvelables et création d'une unité d'appoint, la Région soutient les particuliers, collectivités et entreprises qui réalisent des investissements en ce sens.

Elle vient ainsi d'accorder **193 000 €** pour **l'acquisition de chauffe-eau solaires ou des installations photovoltaïques** et **64 100 €** pour l'installation de **6 chaudières automatiques à bois déchiqueté**.

20 000 € pour les Parcs et Jardins de Bretagne

La Région poursuit son soutien à l'association des Parcs et Jardins de Bretagne, basée à Rennes, en lui allouant une subvention de 20 000 €. Cette structure se consacre, depuis sa création au lendemain de l'ouragan de septembre 1987, à la protection, la restauration, l'amélioration, la sauvegarde et la mise en valeur des parcs et jardins remarquables de Bretagne (135 au total), tant au niveau de leur patrimoine végétal que de leurs éléments architecturaux ou décoratifs.

Pour une politique culturelle et sportive au service de tous

210 000 € pour soutenir les sportifs de haut niveau et les déplacements des clubs

La Région veille à ce que ses sportifs de haut niveau bénéficient d'un environnement favorable et de conditions optimales pour la réalisation de leurs performances ainsi que pour leur formation... C'est pourquoi elle leur accorde des aides pour faire face aux frais liés à la pratique de leur activité. Lors de la CP du 28 octobre, ce sont **178 athlètes** qui ont bénéficié d'un soutien financier variant de **400 à 3 080 € (180 000 € au total)**.

C'est dans le même esprit que la Région a octroyé **30 000 €** d'aides à **30 clubs** pour les soutenir dans l'organisation des déplacements sportifs lors de compétitions nationales.

50 000 € pour le projet artistique de l'Ensemble Mathéus

La Région, qui accompagne les équipes artistiques dont les projets, ancrés sur les territoires, favorisent les échanges avec les populations, vient d'accorder 50 000 € à l'association Musicus de Brest pour la mise en oeuvre du projet artistique de l'Ensemble Mathéus. Cette deuxième subvention porte à 320 000 € le soutien de la Région à cet ensemble pour l'année 2010.

Faciliter l'accès au logement et soutenir la rénovation urbaine

108 000 € pour améliorer l'habitat privé

Afin de contribuer à l'amélioration de l'habitat privé par la réduction des charges, la Région apporte des aides complémentaires à celles de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANHA) pour les travaux d'amélioration des logements locatifs privés à loyers maîtrisés, des logements des propriétaires occupants et les travaux de réhabilitation.

A ce titre, la Région vient d'accorder un total de **108 211 €** de subventions pour l'amélioration de **75 logements** privés dont 6 dans les Côtes d'Armor, 49 dans le Finistère, 5 en Ille-et-Vilaine et 15 dans le Morbihan.

73 500 € pour l'éco-quartier Kérivon de Lannion

Dans le cadre de sa convention avec l'ANRU pour la rénovation urbaine en Bretagne, 10 M€ sont prévus pour les projets de recomposition des quartiers et du parc social urbain des villes de Auray, Lannion, Plédran, Morlaix et Redon. La ville de Lannion vient de bénéficier d'un aide régionale de 73 500 € pour les acquisitions foncières nécessaires au projet d'éco-quartier de Kérivon.

Formation : accueillir, informer, orienter et accompagner

70 000 € pour le financement du Centre régional d'information jeunesse

Dans le cadre d'une convention signée l'an dernier pour 3 ans entre la Région et le Centre régional information jeunesse (CRIJ), le Conseil régional vient d'allouer une subvention de 70 000 € pour financer plusieurs activités dont : l'organisation d'un centre de ressources régional d'une part et, d'autre part, la participation à la politique d'accueil, d'information et d'orientation développée par le réseau, en particulier dans le cadre des Maisons de la formation professionnelle (MFP).